

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00995

Numéro SIREN : 404 322 422

Nom ou dénomination : AUDIT FISCALITE ET CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2018 sous le numéro de dépôt A2018/011912

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

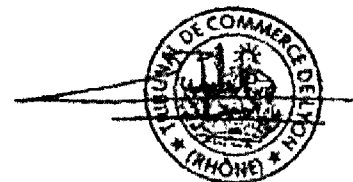
A2018/011912

Dénomination : AUDIT FISCALITE ET CONSEILS
Adresse : 3 rue Colonel Chambonnet Parc Saint Exupéry Latrium
69500 Bron -FRANCE-

n° de gestion : 1996B00995
n° d'identification : 404 322 422

n° de dépôt : A2018/011912
Date du dépôt : 03/05/2018

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
29/12/2017



5027657

AUDIT FISCALITE ET CONSEILS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 3 rue du Colonel Chambonnet Parc Saint Exupéry l'Atrium

69500 BRON

404 322 422 RCS LYON

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 29 DÉCEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept,

et le vingt-neuf décembre, à dix-neuf heures ,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 11 décembre 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Rémi GERARDO préside la séance en qualité de Monsieur le président de la société.

Le président constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 3 120 actions sur les 3 125 actions composant le capital, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que le rapport du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Il précise en outre que le droit de communication des associés prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le président donne lecture du rapport u président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale constate que la société est désormais tenue de désigner un commissaire aux comptes titulaire.

Après en avoir délibéré, elle décide de nommer :

- La société G&A AUDIT,
domicilié à FONTAINES SUR SAÔNE (69270), 5 bis rue Ferry,
en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
pour une période de six (6) exercices, conformément aux dispositions légales, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2023.

La société G&A AUDIT étant pluripersonnelle, la société est dispensée de nommer un commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

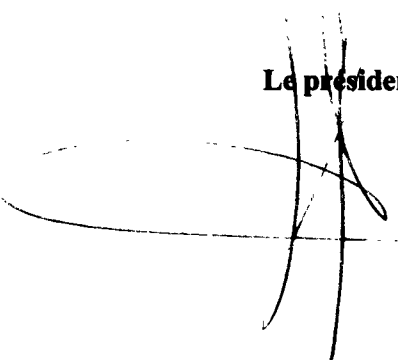
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

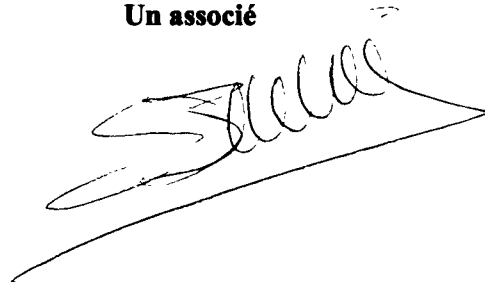
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and diagonal strokes, positioned below the 'Le président' label.

Un associé

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized, cursive script, positioned below the 'Un associé' label.